



MEGA BRANDS DEMANDE UNE INJONCTION CONTRE PROTÉGEZ-VOUS EN RAISON DE RÉSULTATS DE TESTS TROMPEURS

*Le magazine d'information des consommateurs s'est trompé
en utilisant un test de peinture sur un produit non-peint;
la sécurité des produits de MEGA Brands confirmée par
L'Association canadienne du jouet et Bureau Veritas*

Montréal, 16 octobre, 2007 – MEGA Brands Inc., entreprise familiale à l'origine qui fabrique des jouets et dont l'engagement envers la sécurité est réputé, a annoncé aujourd'hui qu'elle demandait une injonction devant la Cour Supérieure du Québec contre *Protégez-vous*, un magazine d'information sur la consommation, qui a utilisé le mauvais test pour établir la teneur en plomb de jouets Mega Bloks® pour enfants d'âge préscolaire fabriqués au Canada et qui a ensuite publié les résultats erronés.

L'erreur a été faite lorsque *Protégez-Vous* a utilisé un test soi-disant de « plomb total », qui ne s'applique qu'aux produits enduits, pour évaluer un produit moulé de MEGA Brands ne présentant aucune peinture ni autre enduit. *Protégez-Vous* n'a pas utilisé le test mondialement normalisé pour les produits de plastique non-peints, connu sous le terme « migration du plomb ». *Protégez-Vous* n'a pas tenté non plus de communiquer avec MEGA Brands avant de publier ses conclusions fausses et erronées.

« Nous respectons et appuyons l'engagement de *Protégez-Vous* envers l'information des consommateurs sur la sécurité des produits, mais dans le cas présent la publication a commis une erreur très grave », a déclaré Marc Bertrand, président et chef de la direction de MEGA Brands. « En termes simples, *Protégez-Vous* a utilisé un test qui ne s'applique qu'aux produits peints sur un produit de plastique ne contenant pas de peinture et en a tiré des conclusions trompeuses. Nous avons rapidement avisé *Protégez-Vous* de son erreur et, ce qui est encore plus important, nous avons confirmé par des essais de sécurité, réalisés à la fois de façon indépendante et par les organismes de sécurité du gouvernement, que les résultats publiés par *Protégez-Vous* étaient erronés. »

En apprenant l'existence du rapport de *Protégez-Vous*, MEGA Brands a immédiatement communiqué avec l'Association canadienne du jouet, la principale association canadienne des fabricants et de distributeurs de jouets, ainsi qu'avec Bureau Veritas, un laboratoire de tests de sécurité indépendant et mondialement reconnu. Voici leur réponse :

- L'Association canadienne du jouet a confirmé que la publication avait utilisé le mauvais test pour la teneur en plomb des produits Mega Bloks et que ses résultats de mesure ne respectent pas correctement la sécurité du produit.
- Bureau Veritas a également confirmé que ces produits fabriqués au Canada ont systématiquement respecté les normes internationales de sécurité lors de leurs tests effectués régulièrement.

Chaque fois que des normes professionnelles et scientifiquement reconnues ont été appliquées aux produits MEGA Bloks, ils les ont systématiquement respectées. En fait, dans tous ces tests indépendants, les produits Mega Bloks fabriqués à Montréal ont enregistré des résultats de migration du plomb bien inférieurs à la norme de sécurité mondialement reconnue de 90 PPM. Les résultats de *Protégez-Vous* sont trompeurs parce que :

- Premièrement, *Protégez-Vous* a utilisé une norme de test de plomb total s'appliquant aux produits enduits à un produit de plastique qui ne présentait aucune peinture ou autre enduit. L'application de la mauvaise norme de test est à la source de leur conclusion trompeuse.
- Deuxièmement, *Protégez-Vous* n'a pas utilisé le test reconnu pour les produits de plastique non-enduit, connu sous le nom de test de « migration du plomb ».

Protégez-Vous avait déjà posté sa publication contenant les conclusions trompeuses à ses abonnés. Mega Brands cherche à empêcher que *Protégez-Vous* ne vende ou ne continue à distribuer sciemment une publication contenant des conclusions trompeuses sur la sécurité de produits, et cela avant le 19 octobre, date prévue de distribution des magazines dans les kiosques à journaux.

Marc Bertrand tenait également à souligner que, même si MEGA Brands n'avait pas été impliquée dans les questions de sécurité relatives à la peinture au plomb dont il a été fait mention dans l'actualité, l'entreprise a mis en application des mesures préventives afin d'assurer que ses produits demeurent sécuritaires :

- Une politique de tolérance zéro à l'égard de la sécurité auprès de tous ses fournisseurs et sous-traitants;
- Un accroissement des tests de sécurité imposés à tous les produits MEGA Brands;
- Une politique améliorée de traçabilité de la peinture;
- De fréquentes visites non-annoncées du personnel de terrain de MEGA Brands sur les lieux de fabrication de produits par des sous-traitants.

Pour obtenir plus de renseignements sur les mesures de sécurité adoptées par MEGA Brands, veuillez communiquer avec Harold Chizick au (514) 333-5555, poste 2338, ou à l'adresse hchizick@megabrands.com.

À propos de MEGA Brands

MEGA Brands est une famille de marques mondiales réputées dans les catégories des jouets de construction, des jeux de société et des casse-tête, de l'art et de l'artisanat ainsi que de la papeterie. Nous offrons aux enfants et aux familles des expériences créatives et stimulantes grâce à des produits novateurs, bien conçus, abordables et de haute qualité, qui traduisent la promesse de notre marque : *Creativity to the Rescue*. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez visiter <http://www.megabrands.com>.

Le logo MEGA, *Creativity to the Rescue*, Mega Bloks, Rose Art, Magnetix et Board Dudes sont des marques de MEGA Brands Inc. ou de ses filiales.